

Prévention Usure- Reconversion (PUR)



**CHOISIR UN NOUVEAU
MÉTIER POUR PRÉSERVER
SON CAPITAL SANTÉ**



**[T]
PRO**

Île-de-France



➤ Le PUR vous permet d'exercer un nouveau métier afin de rester un actif en bonne santé. La solution pour prévenir l'usure professionnelle !



POUR QUI ?

VOUS ÊTES SALARIÉ DU PRIVÉ ET DISPOSEZ D'UN COMPTE PROFESSIONNEL DE PRÉVENTION (C2P) ? Vous pouvez mobiliser vos points C2P afin de financer un projet de reconversion professionnelle.

À noter : les facteurs de risques professionnels vous donnant droit au PUR :

- activité exercée en milieu hyperbare
- bruit
- températures extrêmes
- travail répétitif
- travail de nuit
- travail en équipe successive alternante

3 ACTIONS POSSIBLES

UNE FORMATION DE RECONVERSION

Formez-vous et obtenez une certification en vue d'exercer un métier qui ne vous expose pas à un facteur de risque professionnel. Transitions Pro finance sous conditions :

- les coûts pédagogiques
- votre salaire
- vos frais de mobilité
- et votre contrat de travail est maintenu

À noter : si vous ne pouvez pas financer la totalité de votre formation avec votre Compte professionnel de prévention, des cofinancements sont possibles, demandez à votre Transitions Pro.

UN BILAN DE COMPÉTENCES

Faites le point sur vos compétences professionnelles et personnelles et définissez vos besoins en formation en vue de changer de métier.

UNE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Décrochez un diplôme grâce à votre expérience professionnelle.



POUR CHOISIR VOTRE NOUVEAU MÉTIER, NE RESTEZ PAS SEUL !

✔ Pour pouvoir bénéficier du financement de Transitions Pro, vous devez obligatoirement vous faire accompagner par un Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP), un service gratuit, personnalisé et confidentiel, proposé par l'État. Le CEP vous aide à construire votre projet et, notamment, à identifier un métier non exposé à un risque professionnel.

➤ www.mon-cep.org/avenir-actifs

Pour faciliter vos démarches :

➤ Téléphonez au 01 44 10 58 58
du lundi au jeudi de 9h à 17h30
et le vendredi de 11h à 17h30

➤ Connectez-vous sur :
www.transitionspro-idf.fr

➤ Rejoignez-nous sur :
    

